

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	£1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	£1 0 0
Aux deux publications réunies,	£1 10 0
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion,	9s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	1s. 6d.
Au-dessus par lignes,	4d.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies. Grâce à cette faveur populaire, l'existence de la REVUE CANADIENNE et de L'ALBUM, est appuyée sur des garanties solides et durables. C'est pour les augmenter et nous en rendre digne que dans l'année qui va commencer, nous redoublerons d'efforts, pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

Notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Dées couvertes des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, Scientifiques et Littéraires; Chroniques des salons de Londres, de Paris et de toutes les capitales de l'Europe, Chroniques des Théâtres et des Tribunaux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe, etc., etc. Revue Agricole, Revue Médicale, Artistique pour 1847. etc.

Montréal, 29 Décembre, 1846.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et au progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système de la long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour la journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, des frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les cents feuilles qu'elle a déjà établies et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce quatrième pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différent d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; c'est une presse libre, indépendante et énergique, un point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse inactive et vigilante, on doit acquiescer à une grande influence; "Donnez moi, disait un grand homme d'état, un parlement vendu, une pairie servile et un gouvernement corrompu, mais donnez moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien!"

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ôtent cette liberté d'action sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, ou les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde?

La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadé que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'anéantissement des derniers restes de la famille compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de La Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de La Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour quinze chemins par an, doivent en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, pour un an payer d'avance. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

A nos MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50 0/0.

Montréal 29 Décembre, 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité. — Prix: 20s.—Élégamment Relié, 24s.—Ecrire Franco.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

UN EFFET DE MAGNETISME.

HISTOIRE INCROYABLE.

I

Quatre amis, dont la liaison datait de l'Université, — deux étaient mariés et deux célibataires, — s'étaient retrouvés à Bruxelles, il y a quelques années, étaient convenus de se réunir tous les ans, la veille de mai, et de faire une partie de garçons, qui leur rappelaient leur joyeux sours d'étudiants. Le dernier pique-nique se fit chez celui d'entre eux que les autres qualifiaient du nom de président, parce qu'il était leur aîné et peut-être aussi à cause de la gravité mélancolique de son caractère. Quelquefois ils l'appelaient familièrement Paul, nom que je lui conserverai dans le cours de ce récit.

Paul était un garçon intelligent qui cultivait la littérature comme on cultive un parc de tulipes, sans but d'intérêt ni d'ambition; il laissait volontiers la plume pour le pinceau, et bien qu'on ne connût de lui qu'un petit nombre de tableaux, son nom était inscrit en première ligne sur la liste des peintres Belges.

C'était un homme simple et bon, ennemi du luxe et de la vanité, goûtant peu les jouissances factices que le monde recherche, et fuyant les plaisirs étourdissants qu'offre la capitale, avec un empressement comparable à celui des provinciaux pour se les procurer. Quoique doué d'une profonde sensibilité, il était resté étranger à l'amour. Chaque fois qu'il lui était arrivé de subir cette magnétique influence, que tout homme éprouve en présence d'une femme distinguée, il avait su réprimer à temps son admiration; il s'était posé devant cette idole comme un critique devant une œuvre d'art, analysant ses traits étudiant ses paroles et son silence même; et quand il plongeait le scalpel de son regard froid et pénétrant dans un cœur de femme, il semblait chercher au fond le mot d'une énigme dont lui seul aurait eu la clef: ce mot il le trouvait toujours, et ce mot était toujours le même; seulement il le lisait gravé en plus grands caractères au cœur des femmes les plus belles et les plus recherchées.

— Ce mot fatal était: VANITÉ!

Je ne vous dirai pas s'il avait raison ou s'il avait tort: c'est un problème dont la suite de ce récit facilitera peut-être la solution. Tous les jours est-il qu'il considérait la femme comme un être incomplet quant au moral, comme un enfant que l'on amuse avec des jouets et avec des fables, plein d'illusions et ne séduisant que par l'illusion. Cette opinion enracinée dans son esprit, ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il l'avait conçue: elle faisait au contraire son désespoir et son tourment. Artiste au fond de l'âme, appréciateur enthousiaste de la beauté, son cœur la lui représentait comme étant l'expression la plus fidèle des harmonies intérieures d'une âme d'élevé. Aussi se surprenait-il souvent à rêver auprès d'une harmonieuse et suave figure de femme, comme on rêve sous un ciel

serain parsemé d'étoiles; alors il serait tombé plus d'une fois à genoux devant l'idole, s'il eût oublié de se servir du talisman de sa froide raison; mais elle lui venait en aide toujours à temps, et elle lui soufflait à l'oreille que cette idole était creuse, et que cet ange était un démon: dès ce moment disparaissait toute illusion et le charme était rompu.

— A notre digne président! s'écria l'un des convives, en élevant son verre, d'où décollait une mousse neigeuse. Puisse-t-il, l'an prochain, à pareil jour, partager le fauteuil avec une aimable présidente, et puisse Paul II, son secrétaire intime, imiter ce bel exemple!

— Merci, je sors d'en prendre! répondit un jeune homme à la physionomie espiègle, qui était particulièrement lié avec le président, artiste comme lui, et s'appelait aussi Paul.

Ce mot trivial fit hausser les épaules au porteur du toast qui poursuivait:

— Si, comme je l'espère, ce vœu s'accomplit, je propose d'admettre les dames dans notre prochain banquet.

— Soit! mais, à coup sûr, vous n'y admettez pas la mienne, interrompit de nouveau Paul II.

— Le mariage, pourtant, est une bonne chose, articula un troisième personnage, en dégustant son Champagne d'un air capable.

— Je récusé votre autorité, répliqua Paul II; vous êtes encore dans la lune de miel.

Ici l'on discuta la question de savoir si le mariage est compatible avec le principe de liberté individuelle, consacré par notre constitution. Les deux hommes mariés soutinrent vivement l'affirmative; Paul II nia la compétence de l'un et la sincérité de l'autre. Cette discussion dura depuis plus d'une heure, lorsque le président prenant la parole au milieu d'une vive agitation, déclara que la question étnnt du genre de celles qui seront éternellement controversées, il croyait devoir demander l'ordre du jour.

— Appuyé! s'écrièrent à la fois deux des orateurs; mais le troisième, celui qui avait porté le toast, répondit: — Vous ne niez pas, Monsieur le président, que vous n'avez extraordinairement protubérante sur votre crâne la bosse de philogénité, et qu'avec les goûts que nous vous connaissons, il ne vous soit impossible de prendre, en ce monde, votre part de bonheur, autrement que dans la vie de famille, avec une compagne simple et bonne comme vous, avec une femme sympathique, enfin.

— Je ne le nie pas; mais où la trouver cette femme sympathique?

— Si vous la trouvez telle que vous la désirez, je consens aussi à renoncer aux douceurs de la vie de garçon et à prendre un numéro à la grande loterie, dit Paul II.

— Il me vient une idée, dit tout à coup l'homme à la lune de miel. — Voulez vous que j'insère dans le journal auquel je travaille un avis ainsi conçu:

« On désire trouver une femme sympathique pour un homme de bien, qui, jusqu'à présent, n'a pu sympathiser avec aucune femme? »

— Excellent, délicieux! s'écrièrent deux des convives; le président lui-même sortit de sa gravité habituelle et remplit les verres au-delà des bords.

— J'approuve l'idée, mais non la forme, observa le porteur du toast.

— Tenez, modifiez la forme autant qu'il vous plaira, répondit le journaliste, en présentant son portefeuille ouvert à son ami qui se mit à l'œuvre sur-le-champ.

— A la santé des bonnes gens qui répondront à cet appel! proposa le président, en choquant son verre contre les trois autres.

— A leur santé, répéta le journaliste. Je gage que leurs lettres seront myrobolantes; je les apostillera à votre adresse, honorable président; vous n'aurez que l'embaras du choix.

— Mais il faut, avant tout, rédiger l'avis convenablement, observa Paul II.

— Voici une rédaction qui, je l'espère, satisfiera tout le monde, dit l'auteur des amendements, qui achevait de crayonner, sur un coin de la table, un article passablement saugrenu.

— Voyons! voyons! exclamèrent tous les convives, et le portefeuille fut saisi par le journaliste qui lut l'article à l'assemblée.

Cette lecture achevée, bien! très bien! s'écria-t-il; il ne reste plus qu'à mettre aux voix cette rédaction. Que ceux qui l'adoptent veuillent bien se lever!... Adopté à l'unanimité, moins la voix du président; mais sa voix ne compte pas, attendu qu'il est partie intéressée.

Demain, Messieurs, cet article paraîtra dans nos annonces, entre un chien perdu et une servante pour tout faire. Après-demain se présenteront les candidates, et, comme je l'ai promis, leurs requêtes sront transmises immédiatement à notre honorable président, qui fera son choix.

— Bravo! bravissimo!

Les bouteilles continuèrent à se vider et les quolibets à pleuvoir sur le pauvre Amphitryon jusqu'à ce que minuit ayant sonné à l'horloge de l'église de Caudenberg (1), les quatre amis se séparèrent en se promettant de ne pas manquer au rendez-vous l'année prochaine et d'y amener chacun sa femme.

Le lendemain, premier jour de mai, celui des journaux de Bruxelles qui compte le plus grand nombre d'abonnés dans les provinces, contenait dans ses annonces, le singulier article que voici:

« ON DEMANDE pour un ami, une femme de vingt à vingt-cinq ans, d'une famille honorable. Les autres qualités et conditions requises sont:

- 1° Un physique confortable.
- 2° Un bon cœur et la connaissance de l'orthographe.

— L'esprit n'est pas indispensable, mais un sens droit est de rigueur.

3° Une dot de vingt mille francs, visibles et palpables, plutôt qu'une fortune de deux millions en perspective.

NOTA.—On donnera la préférence, à mérite égal, à une provinciale exempte de harpe et de piano.

« Le jeune homme aborde la trentaine. Il ne porte pas de moustaches, mais il fume des cigares et consomme du café comme une cuisinière. Sa physionomie, variable au même degré que le baromètre, plait aux uns et déplaît aux autres. C'est un garçon estimable, excessivement sympathique pour ceux qui lui ressemblent, et antipathique au même degré pour les méchants et pour les sots. Il possède environ quatre mille francs de rente et un talent qui le conduirait loin, s'il n'était pas philosophe. — Il a trouvé plus d'une fois l'occasion de faire ce qu'on appelle un brillant parti; mais il sait que tout ce qui brille n'est pas or: de plus, il a le malheur de voir trop clair dans le cœur des femmes et il abhorre la vanité et la coquetterie; or comme les femmes exemptes de ces deux défauts sont difficiles à rencontrer dans une grande ville, où les petites filles sont nourries de luxe et ptries d'ambition, l'on comprendra le motif de la présente démarche, dictée uniquement par le désir de faire le bonheur d'un excellent ami. — S'adresser au bureau de ce journal, à M. Z. Y. X.

« P. S.—On peut compter sur une entière discrétion. La correspondance peut d'ailleurs être menée de manière qu'il soit impossible de compromettre personne.»

II

Le 2 mai vers la brune, une femme qui paraissait âgée d'une cinquantaine d'années, descendait, à pas lents, une rue tranquille et peu fréquentée, comme sont, à Bruxelles, les alentours des anciens couvents. Enveloppée dans une pelisse de soie noire, d'une forme surannée, dont elle avait relevé le vaste capuchon sur un bonnet de dentelle, coiffure ordinaire des dames de nos petites villes, elle tenait cette espèce de voile collé sur son visage de manière à ne pouvoir être reconnue. Arrivée au bas de la rue, elle s'arrêta pour examiner les numéros des maisons; puis, ayant trouvé celui qu'elle cherchait, elle alla sonner à une porte qui s'ouvrit presque aussitôt.

— Pourrai-je avoir l'honneur de parler à Monsieur... le magnétiseur?

— Entrez, Madame; je suis prêt à vous entendre.

(1) L'église ou chapelle de la Cour, Bruxelles.